

## Communiqué de presse du Copain 44 du 19 septembre 2013

Mardi 17 septembre, la Commission Européenne a clairement exprimé qu'elle restait très attentive à l'évolution globale du dossier de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique, aux décisions qui seront prises concernant les moyens de compensation, non encore définis, liés à la loi sur l'eau. Rejoignant notre demande, elle a affirmé attendre une évaluation globale des impacts environnementaux incluant tous les chantiers connexes.

Malgré le lobbying politique musclé, elle a refusé de clore la pétition déposée par les opposants au projet.

Cette position n'est pas une autorisation à quelques velléités que ce soit de la part des porteurs du projet. L'ensemble des acteurs politiques nationaux devront respecter les règles qu'ils ont eux mêmes fixées.

Nous, paysans du Copain 44, du grand ouest et de France, tenons à rappeler aujourd'hui, que, contrairement à la Commission, nous n'attendrons pas des dégâts irréversibles pour évaluer des manquements à la loi européenne. Nous nous opposerons fermement à tout début de travaux quels qu'ils soient, tant que n'auront pas été étudiées toutes les solutions alternatives proposées par les opposants et les commissions nommées par l'Etat et tant que les procédures juridiques n'auront pas été épuisées.

Nous nous associons aux autres organisations d'opposants pour demander, instamment la venue d'une délégation parlementaire européenne sur le site du projet.

Nous en profitons pour réinviter tous les élus de Loire-Atlantique et du Grand Ouest à venir nous rendre visite à Notre-Dame-des-Landes, sur La Zad et à la Ferme de Bellevue pour évaluer par eux même les enjeux que nous défendons, notamment à propos de la forte consommation de terres agricoles.

Le Copain 44

Contacts presse: Cyril: 06 21 04 76 84 Dominique: 06 30 47 01 56 Vincent: 06 87 52 34 26

